

LA
CONVER
SATION

2021 charte
éditoriale

Sommaire

Orientations générales	4
Indépendance éditoriale	5
Exactitude, sources et attribution	6
Préjudice, outrage, discrimination	7–8
Origine des contributions	9
Diversité et inclusion	10
Déclarations d'intérêts, conflits d'intérêts	11
Processus éditorial : commande, édition et approbation de l'auteur ou autrice	12
Droit de réponse	13
Juridique	14
Erreurs, corrections et rétractations	15
Réclamations	16
Commentaires	17–18
Publicité et financement	19
Republication	20
Chartes éditoriales locales	21

The Conversation,  premier média
 mondial d'actualités 
et  d'analyses
scientifiques, est le 
fruit d'une 
 collaboration
exceptionnelle 
entre  universitaires
 et journalistes.

Introduction et orientations générales

Notre objectif est avant tout de protéger et de favoriser le lien de confiance que nous avons tissé avec notre lectorat, et de protéger l'intégrité du service et de son contenu.

Nos choix éditoriaux visent à aider les lecteurs à comprendre nos ambitions et les obligations liées à notre charte, et à mieux répondre à leurs attentes.

Nous sommes attachés aux notions de transparence et de responsabilité, ce qui passe notamment par la publication de notre charte éditoriale. La politique de The Conversation, association à but non lucratif fondée en 2011 sur des principes et une éthique journalistiques, reflète la manière dont notre indépendance, notre intégrité et notre créativité gouvernent nos actions.

Chaque édition nationale de The Conversation dispose d'une rédactrice en chef ou d'un rédacteur en chef et d'une équipe éditoriale distincte et indépendante. Ces équipes publient des contenus en rapport avec leur zone d'activité et alimentent leur propre édition du site, en accord avec notre charte. Celle-ci est pensée en priorité pour les articles, mais elle englobe tout ce que nous publions, y compris les podcasts, les publications sur les réseaux sociaux, les vidéos et les autres formes de communication publique.

Nos contenus sont gratuits et libres de droits.

Notre charte ne peut anticiper toutes les éventualités. Dans tous les cas où aucun principe n'est directement applicable, nous ferons appel à la raison, à une décision éditoriale mûrement réfléchie, et au bon sens.

The Conversation, fruit d'une collaboration entre universitaires et journalistes, a pour mission de publier des actualités et des analyses scientifiques pour nourrir le débat public. Nous adoptons les normes éditoriales les plus exigeantes et nous engageons à publier des contenus fiables, factuels, instructifs, pertinents, transparents et utiles.

Nos équipes cherchent activement à mettre en œuvre un journalisme responsable, représentatif d'un large éventail de points de vue et reflétant les divers courants de pensée de nos institutions universitaires. Nous sommes convaincus que l'accès à un journalisme de vulgarisation scientifique de qualité est indispensable à la démocratie et positif pour la société.

The Conversation fait partie du paysage médiatique mondial. Nous publions des contenus originaux sur des sujets très variés et restons au diapason de l'actualité et des événements quotidiens.

Notre journalisme encourage et participe à un débat solide sur des questions d'intérêt public, et tentera de conserver en permanence une posture impartiale et ouverte à toutes et à tous.

1 Indépendance éditoriale

Nous nous engageons à servir l'intérêt général, sur la base de l'intégrité et de l'indépendance éditoriales.

The Conversation est libre de toute influence politique et commerciale, et préserve systématiquement sa liberté éditoriale dans le cadre de ses accords commerciaux.

Lorsqu'elle établit des partenariats financiers avec le secteur privé, les universités, les gouvernements ou les associations philanthropiques, la charte de The Conversation exige de ses partenaires qu'ils respectent ces principes.

Nos soutiens financiers, partenaires, donateurs et donatrices et membres du conseil d'administration savent que nos décisions éditoriales se font au vu de la qualité du contenu, que nous soutenons l'indépendance de nos contributeurs, et que notre contrôle éditorial est absolu.

Toutes nos sources de financement seront déclarées et rendues publiques de façon transparente et sans délai (cf. point 6).

Notre équipe éditoriale agira de façon à préserver l'indépendance et l'intégrité de The Conversation.

Le rédacteur ou la rédactrice en chef a le dernier mot sur le choix des contenus publiés.

2 Fiabilité, sources et attribution

The Conversation s'engage à rapporter l'information de manière fiable, juste et intègre, notamment en corrigeant rapidement et en reconnaissant publiquement les erreurs quand elles se produisent (cf. point 10).

Nous ne dissimulons pas et ne déformons pas de faits pertinents pour satisfaire un discours ou un programme. Nous ne tromperons pas sciemment notre public. Le cas échéant, nous solliciterons un droit de réponse de la personne ou du groupe qu'un de nos articles accuserait d'actes répréhensibles ou critiquerait sévèrement (cf. point 8).

Nous avons mis en place une procédure de vérification rigoureuse des informations pour tous nos contenus, qui seront correctement annotés. Nos sources doivent être identifiées aussi précisément que possible. Nous communiquons de manière transparente toute information dont nos lecteurs ont besoin pour évaluer la crédibilité de nos sources.

La transparence est l'une de nos valeurs essentielles. Nous estimons que notre lectorat a le droit de savoir qui parle, en plus de ce qui est dit. L'anonymat ne doit être accordé aux intervenants ou aux sources qu'avec l'accord du rédacteur ou de la rédactrice en chef, et sur la base d'une raison convaincante.

Cela dit, une source à qui l'on a promis la confidentialité devra être protégée à tout prix. Cependant, le rédacteur ou la rédactrice en chef sera en droit de demander l'identité des sources anonymes, afin de garantir le respect rigoureux de toutes les procédures éditoriales.

Dans de telles circonstances, le rédacteur ou la rédactrice en chef devra garantir la confidentialité de ces sources.

Seuls les articles signés seront publiés sur The Conversation.

Les citations directes ne seront pas modifiées, sauf pour retirer des propos offensants s'il le faut, omettre des mots superflus, protéger de la diffamation, ou effectuer des changements extrêmement mineurs afin de clarifier le propos.

De même, les photographies ne seront pas manipulées sans explication claire sur les raisons et la manière dont elles ont été modifiées.

Toute remise en cause de l'exactitude d'un fait ou d'un document sera portée à l'attention du rédacteur ou de la rédactrice en chef avant publication.

3 Préjudice, offense, discrimination

The Conversation soutient la liberté d'expression mais prend les plus grandes précautions pour protéger les populations vulnérables et éviter de commettre une atteinte à la dignité ou de causer une souffrance inutile.

De ce point de vue, on notera que notre charte exige que nous garantissions notre mission d'intérêt général.

Nous ne nous livrerons ni au dénigrement ni à l'humiliation, et conserverons une attitude éthique et professionnelle dans toutes nos publications. Nous supprimerons notamment tout commentaire de lecteurs ou lectrices contraire au respect de cette clause (cf. point 12).

The Conversation a pour ambition d'être représentative de la diversité de nos communautés, et ne reprendra, n'encouragera, ne favorisera, ne justifiera, ni ne tolérera les discours haineux. Cela ne signifie toutefois pas que nous éviterons les contenus qui illustrent des opinions et inégalités, du moment qu'ils sont étayés et ne perpétuent pas les stéréotypes.

De manière générale, nous ne mentionnons pas les caractéristiques des personnes, telles que leur origine ethnique, leur orientation sexuelle ou leur religion, sauf si cette information a un rapport avec l'article.

Nous suivons les principes éditoriaux usuels, en évitant notamment les contenus gratuitement offensants et en nous abstenant de nommer les victimes tant que leurs proches n'ont pas été avertis.

Dans certains cas, l'intérêt général prévaut sur les conséquences négatives sur une personne ou un groupe. Nous prendrons alors une décision éditoriale et fournirons des explications contextuelles.

Il nous arrive parfois de juger qu'il est nécessaire de publier des images choquantes et dérangeantes, mais nos journalistes prendront les plus grandes précautions et prêteront une attention particulière à notre politique en matière d'outrage injustifié et de souffrance inutile.

Les décisions de cette nature devront être portées à l'attention du rédacteur ou de la rédactrice en chef, le cas échéant.

Lorsque nous déciderons de publier ou non des images ou des contenus dignes d'intérêt mais susceptibles de heurter la sensibilité de certaines personnes, les raisons de notre décision pourront être communiquées aux lecteurs et lectrices.

Les contenus choquants pourront être identifiés par des avertissements, notamment dans le cas de propos vulgaires ou d'images dérangeantes. Le contexte sera explicité si nécessaire.

3 Préjudice, offense, discrimination

Nous prenons très au sérieux les sensibilités culturelles, notamment celles qui entourent la mort, et nous pourrions publier des avertissements le cas échéant.

Nous prenons soin d'éviter les discours alarmistes injustifiés, notamment sur les sujets de santé ou la criminalité. Pour traiter des sujets tels que le suicide, nous suivons les conseils d'organismes spécialisés. Si nous décidons de ne pas suivre ces conseils, nous fournirons le contexte et les explications requises.

4 Origine des contributions

The Conversation publie les travaux de chercheurs et d'universitaires, assistés de nos journalistes, afin d'offrir au public des éclairages sur les grands enjeux sociétaux et d'autres sujets susceptibles d'intéresser notre lectorat.

Tous les auteurs, autrices et journalistes sont tenus de se conformer à notre charte éditoriale et notre charte de participation.

Nous n'acceptons que des articles rédigés par des spécialistes reconnus. Les articles soumis par des auteurs et autrices passionnés d'un sujet à titre personnel ne seront pas retenus, sauf exception. Les conflits d'intérêts potentiels doivent être divulgués (cf. point 6).

The Conversation ne publiera que des articles écrits par des universitaires occupant un poste ou officiellement affiliés à des institutions reconnues, notamment des universités et des organismes de recherche agréés.

La légitimité d'une institution est laissée à l'appréciation du rédacteur ou de la rédactrice en chef de la région concernée. Le choix des personnes habilitées à écrire pour The Conversation sera laissé à leur entière discrétion.

De manière générale, les universitaires doivent avoir atteint au moins le niveau de la candidature au doctorat, occuper un poste d'enseignement, ou posséder un profil de recherche actif.

Les personnes qui ne font pas partie d'une université et n'ont aucune expérience de l'enseignement ou de la recherche scientifique équivalente à celle des universitaires ne seront généralement pas autorisées à écrire pour The Conversation.

En cas de désaccord sur une décision concernant la légitimité ou l'habilitation, la question sera portée devant le comité éditorial*.

** Dans les pays où The Conversation n'a pas de comité éditorial, les réclamations pourront être portées devant le comité de rédaction international, composé de rédacteurs et rédactrices en chef de chacun des pays où nous publions des contenus.*

5 Diversité et inclusion

The Conversation s'engage à œuvrer pour la diversité et l'inclusion, non seulement dans son travail de journalisme (cf. point 7) mais aussi dans le choix de ses auteurs et autrices.

Cette diversité peut être liée au parcours universitaire, au genre, à l'âge ou à la localisation géographique de l'auteur ou de l'autrice.

6 Déclarations d'intérêts, conflits d'intérêts

Les auteurs et autrices ont l'obligation de divulguer toute affiliation ou financement en lien, ou pouvant donner l'apparence d'être en lien, avec le sujet traité. Cette transparence vise à protéger la réputation de l'auteur ou autrice, et l'intégrité et l'indépendance de The Conversation.

Si le conflit d'intérêts ne peut être résolu, le journaliste devra envisager de faire appel à une autre autrice ou à un autre auteur.

Pour l'essentiel, cette politique ne vise pas à empêcher la publication, mais à informer notre lectorat de l'existence d'un conflit. La déclaration de conflit éventuel figurera en accompagnement de l'article ou sera divulguée dans le podcast ou la vidéo.

Nous nous réservons le droit de refuser les contributions ultérieures des auteurs et autrices qui auront omis de révéler des informations pertinentes.

Les conflits d'intérêts incluent les financements des travaux entrepris, l'affiliation politique, ou les intérêts financiers, tels que la possession de parts dans une entreprise en lien avec le sujet de l'article.

Les journalistes qui commandent un article en lien direct avec leur activité doivent déclarer tout conflit d'intérêts à leur responsable quand ils l'éditent, ou s'il existe des doutes sur leur impartialité dans leurs rapports avec un contributeur ou une contributrice.

7

Processus éditorial:

Commande, édition et approbation de l'auteur ou l'autrice

Les journalistes de The Conversation ont pour consigne de générer des contenus journalistiques de qualité, divers et factuels, offrant un large éventail de points de vue universitaires ou scientifiques.

The Conversation ne reculera pas devant les sujets polémiques ou complexes, en proposant des points de vue et des articles sérieux, constructifs et impartiaux.

Les auteurs s'efforceront de proposer, dans un délai raisonnable, une analyse censée refléter la diversité des points de vue existant dans les institutions universitaires.

The Conversation tentera de prendre en compte tous les aspects sérieux d'un sujet. Si aucune perspective crédible et significative ne doit être ignorée, cela ne signifie pas pour autant que toutes les perspectives doivent être étudiées ou traitées également.

Il est entendu que The Conversation publiera de nombreux articles prenant position sur des sujets polémiques ou d'actualité, et dont le point de vue spécifique sera susceptible de ne pas tenir compte de tous les points de vue contraires. Mais les faits pertinents qui ne vont pas dans le sens de la démonstration souhaitée ne seront pas écartés de manière arbitraire.

Là où il existe des points de vue différents et légitimes, étayés par des preuves convaincantes, il faudra les solliciter et commander des articles les présentant.

Quand des sujets importants seront négligés ou sous-représentés, The Conversation s'efforcera de les étudier et de les publier.

Le rédacteur ou la rédactrice en chef supervisera la mise en œuvre de ce souci de refléter, dans un délai raisonnable, toute la diversité de points de vue valides sur des questions polémiques.

Le point de vue des spécialistes cités dans un article ne reflète pas nécessairement celui de The Conversation.

Les allers-retours entre auteurs ou autrices et rédacteur ou rédactrice en chef sont un processus qu'il convient de mettre à profit plutôt que d'y résister, afin de répondre à la fois aux attentes des premiers et à celles du lectorat, et d'assurer le respect des valeurs de The Conversation.

L'autrice principale ou l'auteur principal doit donner son accord avant la publication de l'article, y compris sur le titre, les images et les légendes.

8 Droit de réponse

La politique de The Conversation en matière de droit de réponse se divise en deux phases : avant et après la publication.

Avant la publication

Nos auteurs et autrices ont le droit d'exprimer des points de vue et d'analyser de faits de notoriété publique. En général, lorsqu'un universitaire traite de tels sujets, un droit de réponse n'est pas nécessaire.

Cependant, dans bien des cas, The Conversation recommande que le ou la journaliste ou que l'auteur ou l'autrice sollicite le point de vue des personnes mentionnées dans l'article, par souci d'équité, d'exactitude, d'équilibre ou pour des raisons légales.

De manière générale, notre devoir de solliciter une réaction doit aller de pair avec la gravité de critique ou des allégations que nous publions.

Après la publication

Nos lecteurs sont invités à réagir un article dans la section commentaires qui suit l'article en question, et peuvent exprimer un point de vue contradictoire à condition qu'il respecte le point 12 de notre charte. Dans certains cas, les éditeurs pourront décider de conserver un point de vue contradictoire pertinent en tête de la section commentaires afin d'assurer sa visibilité à long terme.

Si une ou un universitaire souhaite publier une analyse différente ou contradictoire, empiriquement étayée, sur un sujet donné, cette contribution sera envisagée selon les procédures de commande et d'édition en vigueur. En revanche, un article se contentant de réfuter des éléments d'un travail déjà publié ne sera généralement pas pris en compte.

9 Juridique

The Conversation mettra tout en œuvre pour s'acquitter de ses obligations légales, notamment en matière de plagiat, de protection de la vie privée, d'outrage à la justice, d'utilisation des données confidentielles et de diffamation.

Par ailleurs, le simple fait d'être légal ne signifie pas qu'un contenu est conforme à nos principes. Les considérations éthiques entreront toujours en compte.

Les articles publiés sur le réseau The Conversation sont disponibles dans le monde entier. Toute préoccupation d'ordre légal devra donc tenir compte de ce contexte.

The Conversation sollicitera un conseil juridique si nécessaire, mais la décision finale de publier un article appartient au directrice ou directeur de la rédaction.

The Conversation se conforme aux lois sur la vie privée. Dans le doute, nous faisons preuve de prudence et d'empathie. Cependant, l'intérêt général pourra, le cas échéant, se substituer au respect de la vie privée. Notre politique en la matière est indépendante de celle d'autres médias.

De même, The Conversation ne republiera de contenus issus des réseaux sociaux que dans le respect de notre charte éditoriale, et à condition que cela ne nuise pas à la vie privée de personne.

10 Erreurs, corrections et rétractations

The Conversation a mis en œuvre une démarche constante d'impartialité, et nous encourageons nos lecteurs à nous signaler toute erreur significative.

Si une erreur a été commise, nous la corrigerons dès que possible, de manière complète, rapide, publique, et de bon cœur.

The Conversation informera toutes les instances qui republient nos contenus de ces corrections, et nos lecteurs seront avisés de toute modification (à l'exception des corrections orthographiques et grammaticales, ou de changements insignifiants).

Nous nous efforcerons de consulter l'auteur ou l'autrice de l'article sur la reformulation liée à une correction.

Afin d'alimenter le débat de manière éclairée et transparente, nous estimons qu'il est important de conserver un historique précis des publications. La rétractation complète d'un article ne saurait donc être faite qu'en dernier recours, et nous ne le supprimerons que :

- s'il s'agit d'une exigence légale (lorsque l'article est jugé diffamatoire ou constitue une infraction au droit d'auteur, par exemple).
- s'il contient des inexactitudes majeures, ou s'il enfreint notre charte de participation au point qu'il est irrécupérable. Dans ce cas, la procédure de réclamation exposée au point 11 est susceptible de s'appliquer.
- si une analyse ultérieure démontre que les procédures internes n'ont pas été suivies correctement, auquel cas l'article pourra, dans certaines circonstances, être supprimé afin de préserver les valeurs et l'intégrité de The Conversation.

Si un article est entièrement retiré, une explication sera fournie aux lecteurs.

Photographies

De même, une photo ne sera supprimée que si elle enfreint notre charte éditoriale ou si elle est utilisée sans l'accord des ayants droit. Toute personne estimant qu'une photo a été utilisée à mauvais escient ou sans autorisation peut contacter par mail le service des corrections et réclamations en consultant la page « Contactez-nous » du site, afin de demander sa suppression.

11 Réclamations

The Conversation applique une procédure claire dans le traitement des réclamations.

Les réclamations doivent être adressées par mail au service des corrections en consultant la page « Contactez-nous » du site.

Le ou la journaliste ayant commandé l'article évaluera la demande et en discutera avec l'auteur ou l'autrice.

Si le ou la journaliste ayant commandé l'article et l'auteur ou l'autrice s'accordent à penser que l'article comporte bien une erreur factuelle, une correction sera publiée et des démarches seront engagées, comme exposées au point 10.

Si le ou la journaliste ayant commandé l'article et l'auteur ou l'autrice ne trouvent aucune erreur significative méritant d'être corrigée, la réclamation sera rejetée.

La personne ayant effectué la réclamation sera avisée de notre décision.

Si cette décision ne la satisfait pas, elle pourra contacter le rédacteur ou la rédactrice en chef, qui tentera de résoudre le problème de manière satisfaisante pour toutes les parties.

Si cela s'avère impossible, le rédacteur ou la rédactrice en chef pourra en référer au président ou à la présidente du comité de rédaction*, et le ou la plaignante ou le plaignant pourra soumettre une demande supplémentaire le cas échéant.

La présidence du comité de rédaction pourra, à son entière discrétion :

- valuer la réclamation et recommander qu'une réponse y soit faite ;
- porter la question à l'attention de l'ensemble du comité pour prendre une décision ;
- convoquer une commission d'enquête.
- transmettre la réclamation à l'université où travaille l'auteur ou l'autrice, afin qu'elle y donne suite ;
- Cela peut être le cas lorsqu'il faut faire appel à des spécialistes. La commission présentera ses résultats au comité de rédaction.
- Toute décision du comité de rédaction est sans appel.

Cette procédure s'applique que la personne qui soumet une réclamation soit un lecteur ou une lectrice, un-e universitaire, un-e partenaire, un-e mécène ou un membre du conseil d'administration de The Conversation.

** Dans les pays où The Conversation n'a pas de comité de rédaction, les réclamations pourront être portées devant le comité de rédaction international, composé de rédacteurs et rédactrices en chef de chacun des pays où nous publions des contenus.*

Si une réclamation soulève un point légitime, il peut être souhaitable de la résoudre par le biais d'un échange public, par exemple dans le fil de commentaires ou, dans certains cas, par la publication d'un article proposant un point de vue opposé (selon les modalités exposées au point 8).

12 Commentaires

Comme l'indique notre charte, The Conversation offre aux lecteurs du monde entier un site ouvert pour échanger de bonnes pratiques et participer au développement de solutions intelligentes et durables.

Nous encourageons donc une démarche critique constructive.

Nous soutenons l'échange respectueux d'idées et encourageons chacun à remettre en question et contester ce qui est publié.

Notre charte de participation garantit la présence d'un espace où nos lecteurs peuvent avoir des discussions animées pour nous aider à alimenter les débats d'idées factuels, dans le respect de chacun.

Notre politique est la suivante :

- Nous nous réservons le droit de ne publier que les commentaires qui font avancer la discussion et informent notre lectorat.
- Les commentaires ne sont possibles que sur certains articles, et ne sont généralement ouverts que pendant 72 heures.
- L'usage de votre véritable patronyme est obligatoire ; nous nous réservons donc le droit de supprimer des commentaires publiés sous un pseudonyme. Nous demandons aux personnes qui se connectent via Twitter de remplacer leur pseudonyme Twitter par leur véritable patronyme (sur leur page de profil).

- Les commentaires doivent avoir un rapport avec l'article, et les réponses aux commentaires, un rapport avec le message initial.

The Conversation se réserve le droit de supprimer un commentaire dans les cas tels que :

- le hors-sujet.
- les attaques personnelles.
- les remarques discriminatoires. Toute insulte sera supprimée et nous encourageons nos lecteurs à signaler toute injure potentielle.
- les messages qui font référence à une autre personne ou divulguent ses informations personnelles.
- les commentaires de nature commerciale ou les liens externes partagés de manière récurrente.
- les commentaires diffamatoires, contraires au droit d'auteur ou susceptibles de nous porter un préjudice légal.
- les tentatives délibérées de désinformer, déformer des faits, caricaturer ou dénaturer l'opinion d'autrui.
- le fil de commentaires sous un message supprimé.
- les commentaires contraires à la charte de participation de The Conversation (à l'appréciation de la rédaction en chef).

12 Commentaires

Les commentaires conformes à notre charte de participation ne seront pas supprimés, sauf dans des circonstances exceptionnelles telles que :

- les commentaires qui posent un risque pour la santé (mentale ou physique) ou la sécurité de quelqu'un.
- le piratage d'un compte utilisateur.
- les commentaires qui soulèvent un problème d'ordre légal exigeant leur retrait.
- l'attaque malveillante par des « trolls » en mission.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais le principe général est que les mots ont un impact. Nous invitons donc nos lecteurs à bien réfléchir avant de publier leur message. The Conversation s'engage à assurer la protection des personnes ou groupes vulnérables.

Nous nous réservons le droit de bloquer les comptes de membres qui auront enfreint la charte à plusieurs reprises.

Les décisions de modération ordinaires ne seront pas réexaminées, mais les personnes souhaitant obtenir des éclaircissements peuvent contacter par mail le service des corrections et réclamations en consultant la page « Contactez-nous » du site.

13 Publicité et financement

The Conversation est financé par des partenariats avec les universités et les instituts de recherche, des organismes philanthropiques, des organisations gouvernementales, le secteur privé, et des milliers de donatrices et donateurs.

The Conversation génère des revenus pour financer son ambition d'excellence éditoriale, innover et susciter l'engagement des partenaires universitaires. Nous nous concentrons sur les partenariats avec les universités et la recherche, le renforcement des soutiens de mécènes et de fondations, et les donations croissantes de nos lecteurs.

Comme l'indique notre charte, The Conversation garantit l'intégrité de ses éditions en sollicitant uniquement des sponsors auprès de partenaires indépendants, quels qu'ils soient.

Il n'y a généralement pas de publicité en tant que telle sur les sites de The Conversation. Cependant, certaines peuvent figurer ailleurs, par exemple lors d'événements où le sponsor correspond aux valeurs et à la politique de The Conversation.

14 Reproduction

Notre charte œuvre à la libre circulation de l'information.

Tous nos contenus sont libres de droits (licence Creative Commons). Vous trouverez ici notre politique complète de reproduction.

15 Chartes éditoriales locales

The Conversation a des rédactions en Afrique, en Australie, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Indonésie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni.

Nos équipes adoptent parfois une charte spécifique à une région donnée. La liste des régions concernées figure ci-dessous.